

# Procès verbal de l'assemblée générale de l'association Roc'Escapade

Association Roc'Escapade  
Avenue des sports  
44750 CAMPBON

Le 14 juin 2019, à Campbon, à la salle de la Préverie, les membres de l'association Roc'Escapade se sont réunis sur convocation en Assemblée Générale Ordinaire.

L'assemblée générale était présidée par M Antoine GARRIGUES, président de l'association. Il était assisté d'un secrétaire de séance, M Gérald GILLAIZEAU, secrétaire adjoint de l'association. Camille Aoustin, la secrétaire de l'association était excusée. M Christian LE MEUR, trésorier de l'association était également présent.

L'assemblée a débuté à 19h30, en présence de 37 membres, détenteurs de 12 procurations soit 49 membres présents ou représentés. Le quorum de 25% requis est donc atteint.

## Rapport moral - Bilan de la saison 2018-2019

L'association comporte 146 adhérents de 6 à 73 ans (62 femmes / 84 hommes). 80 adhérents, soit 55%, ont moins de 18 ans.

Pour les séances enfants, les cinq créneaux sont remplis. Un a lieu le lundi soir et quatre le mercredi après-midi. Antoine LE BOURGEOIS a été embauché le 1er janvier 2019 par par l'intermédiaire de l'association Profession sport et loisir. Il était en stage en début d'année pour finaliser sa formation. Le retour des enfants et des parents sur l'encadrement est très satisfaisant. Deux sorties extérieures au Manis et à Nozay ont été programmées afin de faire découvrir aux enfants l'escalade en extérieur. La sortie à Nozay prévue le 12/06 a été annulée pour cause de météo mais replanifiée le 19/06.

Tous les nouveaux inscrits aux séances adultes ont été initiés à la grimpe en moulinette. Tous n'ont pas souhaité participer à l'initiation de grimpe en tête. Les créneaux autonomes sont ouverts 6j/7 toute l'année : tous les soirs et le samedi matin. Des voies ont été renouvelées dont 4 ouvertes par Antoine LE BOURGEOIS, le reste des ouvertures ayant été réalisées par des bénévoles.

- Il a été rappelé les activités majeures réalisées dans l'année :

- 2 stages enfants (aux vacances de février et de Pâques),
- le Roc'Contest,
- les projections de court-métrage en partenariat avec le cinéma Victoria de Campbon,
- les échanges interclubs : Nort-sur-Erdre, Redon, Coueron, Blain et Saint-Nazaire
- la participation au Festival Handiversité
- les compétitions

- Vincent MEIGNEN a ensuite exposé le bilan des sorties de l'année :

- Fin septembre à Saint-Just
- Sortie en début de soirée le 10/11 à Block Out
- Décembre : Elcap
- Découverte du site du Verger fin mars
- Pas de sortie pendant les vacances de Pâques
- 01/05 : Sortie au Manis encadrée par Antoine LE BOURGEOIS pour les enfants
- 08/05 : Annulée pour cause météorologique

- 25 et 26 mai :Fosse Arthour faible participation pour cause de fête des mères et d'élections
- Angles-sur-l'Anglin : Grand gîte de 29 places loué pour le week-end de la Pentecôte
- Vincent remercie pour l'aide apportée à l'organisation et précise qu'il souhaite arrêter de s'occuper de la commission sorties l'an prochain.
- La dernière sortie est prévue à l'île aux Pies le 23 juin.

- Christian LE MEUR a ensuite fait un bilan des compétitions en rappelant que celles-ci sont ouvertes à tous les grimpeurs en tête quelque soit leur niveau. Elles permettent avant tout de grimper sur d'autres murs (Cholet, Nort-sur-Erdre, ...). Rose et Antoine sont arrivés sur le podium à la compétition de Blain. Julien DESCHAMPS a précisé qu'il y avait moins de compétitions ouvertes pour les enfants du fait du changement de fédération mais qu'il reste tout de même des possibilités qui nécessite par contre des accompagnateurs. Le Festigrimpe organisé au Loroux-Bottereaux était quant à lui un moment convivial autour de la grimpe. La prochaine compétition de bloc aura lieu le 31/08 à Rennes.

- Le président a ajouté sur le changement de fédération qu'il y avait effectivement moins de compétitions qu'à la FFME mais que la tendance était en train de changer. La FFCAM offre par contre d'autres avantages en couvrant entre autre tous les sports de montagne et en offrant 50% de réduction aux nuitées dans ses refuges.

#### Bilan financier (présenté par le trésorier)

<b>Compte de résultat</b>	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
Adhésions	-5 716 €	17 648 €
Événementiel	-335 €	140 €
Compétition	-379 €	289 €
Cours adulte	-44 €	0 €
Stages enfants		1 381 €
Formation		20 €
Frais	-324 €	90 €
Matériel	-2 723 €	22 €
Ouverture	-185 €	0 €
Salaires	-4 000 €	0 €
Sorties	-2 266 €	1 392 €
Subvention		1 062 €
Sweats		176 €
Bénévolat	-10 000 €	10 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>-25 973 €</b>	<b>32 220 €</b>

Les dépenses de matériel représentent les achats de prises, de cordes de salle et d'extérieur, ainsi que des doubles de clés de la boîte aux lettres mise à disposition par la mairie.

Le poste sorties est déficitaire car il reste des en-cours de la dernière sortie extérieure notamment.

Le bénévolat a été valorisé à 12€ de l'heure dans le bilan financier pour faire apparaître le temps passé par tous les bénévoles de l'association, notamment la présence quotidienne aux séances autonomes.

Le résultat au 04/06 s'élève à 6 246,62 €.

Prévision de résultat à fin juin : 2 746,62 € (reste à verser 3000€ de salaire et 500€ à la fédération)

Trésorerie	23/05/18	04/06/19	Prévu 30/06/19
compte courant	5 971 €	6 246 €	2746 €
compte épargne	2 580 €	8 600 €	8600 €
<b>TOTAL</b>	<b>8 551 €</b>	<b>14 846 €</b>	<b>11 346€</b>

### Votes

Le rapport moral a été approuvé à l'unanimité moins une abstention.

Le bilan financier a été approuvé à l'unanimité.

### Projets et budget 2019-2020

- Le président souhaite qu'il y ait plus de collaboration avec les CAF de la région (notamment Nantes et Cholet) et mieux exploiter le site internet FFCAM notamment pour annoncer les sorties.

- Le projet d'aménagement du site de Savenay sera planifié au budget 2020 de la communauté de communes.

- Il faudra remettre l'accent sur les formations l'année prochaine contrairement à l'année écoulée où il n'y a pas eu de formation de bénévoles. Ces formations permettent d'acquérir une autonomie au sein du club en terme de sorties extérieures, gestion des équipements...

- Le club fêtera ses 25 ans l'année prochaine, cela pourra être l'occasion d'organiser un événement marquant comme un contest festif. Dominique DELHOMMEAU a ajouté que les statuts du club ont été votés le 07/10/1994.

- Un créneau enfant supplémentaire sera ouvert l'année prochaine.

- Des souhaits d'équipements complémentaires ont également été remontés durant l'année (agrandissement et renouvellement du mur ainsi qu'un pan d'entraînement). Il sera proposé au comité de direction de travailler sur ce projet avec un budget financier avant de pouvoir le proposer à la mairie.

## Budget prévisionnel

	<b>Débit</b>	<b>Crédit</b>
<b>Adhésions</b>	<b>-5 800 €</b>	<b>20 000 €</b>
<b>Événementiel</b>	<b>-800 €</b>	<b>640 €</b>
<b>Compétition</b>	<b>-300 €</b>	<b>300 €</b>
<b>Stages enfants</b>	<b>-200 €</b>	<b>900 €</b>
<b>Formation</b>	<b>-500 €</b>	
<b>Frais</b>	<b>-350 €</b>	
<b>Matériel</b>	<b>-1 000 €</b>	<b>50 €</b>
<b>Salaire</b>	<b>-14 000 €</b>	<b>0 €</b>
<b>Sorties</b>	<b>-2 000 €</b>	<b>2 000 €</b>
<b>Subvention</b>		<b>1 060 €</b>
<b>Bénévolat</b>	<b>-10 000 €</b>	<b>10 000 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>-34 950 €</b>	<b>34 950 €</b>

- Deux stages enfant sont prévus à la Toussaint et en février.

Budget matériel : renouvellement des cordes de salles et du matériel usagé.

Sorties en extérieur ou salles payantes

Le maire de Campbon qui nous a fait l'honneur de sa présence nous indique que la club bénéficie d'une subvention spéciale au titre de club unique (dans les alentours). Il précise également la politique d'aide aux formations mise en place par la commune par le biais de subventions dédiées, après constitution d'un dossier et présentation d'un devis.

Le bénévolat reste établi sur la même base.

Le budget prévisionnel prévoit une hausse du salaire d'Antoine Le Bourgeois

## Tarifs 2019-2020

		Enfant de membre		Enfant de membre		
Tarifs 2019-2020	Conjoint	18-24	<18	18-24	<18	Plein tarif
	C1	E1	E2	J1	J2	T1
Fédé+Resp civile (estimé)	35	28	22	40	35	50
Part club	52	42	18	42	15	60
Total cotiz	87	70	40	82	50	<b>110</b>
avec cours			<b>170</b>		<b>180</b>	

Le montant de la part fédérale sera à confirmer (le montant de l'assurance est notamment encore en cours de négociation avec la compagnie d'assurance). Nous avons donc estimé une augmentation de 3€ des parts fédérales

Les cours enfants couvrent 34 séances encadrées. L'inscription des enfants aux cours pourra se faire dès l'âge de 7 ans dans l'année

## Questions diverses

Dominique DELHOMMEAU a précisé qu'il n'y avait pas eu de concertation du bureau en réunion sur les adhésions. Antoine GARRIGUES précise que cette estimation a été réalisée conjointement avec le trésorier à réception des devis de Profession Sports et Loisirs, dans un délai qui ne permettait pas de convier l'ensemble des membres du comité de direction. Ces derniers ont toutefois été informés des tarifs et ont eu tout loisir d'y apporter leurs remarques.

Dominique DELHOMMEAU note que le mode de réduction pour les familles serait perfectible et aurait souhaité un tarif indexé sur le quotient familial. Antoine GARRIGUES précise que cette modulation n'est pas compatible avec la tarification en place au sein de la fédération.

Suite à la remarque de Dominique sur la part club plus importante des adultes par rapport aux enfants, il est rappelé que les adultes empruntent plus de matériel et demandent également plus de renouvellement de voies.

Dominique a également précisé qu'il n'y avait pas eu de formation cette année, et que c'est dangereux pour un club. Le président a répondu que les formations pouvaient être demandées au CAF, et que le principal frein était la disponibilité des personnes souhaitant se former. Le CAF de Nantes et Cholet ont des personnes qui peuvent organiser des formations. Il suffit d'avoir des volontaires (4 minimum). Le calendrier FFME était certes plus fourni, mais les formations souvent annulées, comme attestèrent Fabienne LE MEUR et Julien (3 formations souhaitées l'an dernier furent annulées).

Questions sur les pré-inscriptions des enfants :

Il n'y a actuellement que des pré-inscriptions : les inscriptions ne seront définitives qu'en septembre après validation des créneaux horaires et du dossier d'inscription qui nous sera transmis début septembre par la fédération.

L'ordre de priorité suivant a été retenu par le comité de direction : 1) Enfants déjà inscrits

2) Enfants des membres

3) Liste ordonnée des autres enfants intéressés

Question sur le délai de 3 jours pour confirmer l'inscription après envoi d'un mail de confirmation, la communication sera revue.

#### Vote du montant des adhésions

Le montant des adhésions a été adopté à l'unanimité moins une voie

#### Appel à candidature

Le président remercie particulièrement Thomas pour son implication dans la gestion du matériel.

Le président a ensuite lancé un appel à candidature pour intégrer le comité de direction.

Se sont déclarés candidats : Rose THAUVIN, Vincent MEIGNEN, Christian LE MEUR, Julien DESCHAMPS, Gérald GILLAIZEAU, Sophie GARRIGUES, Camille AOUSTIN, Raphaël GESLIN, Luc DESCHAMPS, Antoine GARRIGUES

#### Election du comité de direction

Le comité de direction a été élu à l'unanimité moins 4 abstentions.

Dominique DELHOMMEAU, François PAIN et Mathieu KNAEBEL quittent le bureau.

Stéphanie GUIOL a pris la parole en fin de séance pour faire remarquer que la présence ou la représentation d'un tiers des membres à l'assemblée est révélateur d'un dynamisme au sein du club qui a également une bonne ambiance.

Le président a clos la séance à 20h45 en remerciant une nouvelle fois les bénévoles du club.

A Campbon, le 21/06/2019

Monsieur GARRIGUES Antoine,

Président



Monsieur GILLAIZEAU Gérald

Secrétaire adjoint

